



Stéphane Richard
PDG
Groupe Orange

Paris, le 4 aout 2014

Bonjour,

Nous sommes déjà intervenus de nombreuses fois auprès de la direction d'Orange pour réclamer la rupture des accords qui lient Orange et Partner. Cet opérateur intervient en Israël et sur les territoires occupés de Palestine sans tenir compte du droit et des conventions internationales. Malheureusement l'actualité rappelle l'urgence de nos exigences.

Nous avons eu l'occasion de dire que Partner, connue sous la marque Orange dont elle dispose dans la région, se dispensait de rémunérer les propriétaires des terres et l'état Palestinien pour l'implantation de 176 antennes.

La direction nous a répondu par son impuissance à casser des liens commerciaux mais en 2011, ces liens ont été renforcés par un nouvel accord qui continue d'autoriser l'usage de la marque Orange par Partner mais lui fait également profiter des économies d'échelle et de la puissance d'achat de la filiale commune Orange/ Deutsche Telekom

Nous avons souligné combien ces pratiques étaient en totale contradiction avec l'éthique d'entreprise et la politique de « compliance » défendue par le groupe Orange.

Depuis, Orange Partner s'est signalé par des coupures délibérée de service pour les villes et villages arabes situés dans les territoires de 1948.

Pire encore, Orange Partner autorise l'armée Israélienne à disposer des données de ses abonné-es pour accroître la « performance » de ses bombardements dans une guerre qui a tué jusqu'à aujourd'hui plus de ... civils.

Vous conviendrez que le droit commercial est insupportable au regard des droits des hommes et des femmes victimes de ce conflit qui n'en finit plus et pour lequel la marque Orange apparaît aujourd'hui collaborer à la guerre conduite par l'armée israélienne en totale contradiction avec le droit internationale et les valeurs affichées par le groupe.

Une fois de plus, nous vous réclamons de cesser immédiatement ce partenariat avec Orange Partner.

Pour Sud
christian pigeon